



**COMPTE - RENDU DE LA
SEANCE DU
Jeudi 19 juin 2014
à 21h00**

Membres présents : ALVERGNAS Jean-Marc, BESSON Guy, CLOYE Jérémy, DEPIERRE Catherine, ECLERCY Jean-Paul, FAURE Ludovic, FAURE Pierre-Paul, FAYOLLE Christian, GARNIER Philippe, GRAEL Richard, JOASSARD Patrice, LATOUR Marie-Claude, LUCIEN Martine, VENET Anne-Marie
Membres excusés : PROTIERE Fabien
Secrétaire de séance : FAURE Ludovic

**AVENANT AU MARCHE DE MAITRISE
D'ŒUVRE POUR L'ECO-QUARTIER**

Monsieur le Maire explique que plusieurs missions complémentaires sont prévues en option au marché de maîtrise d'œuvre de la construction de l'école au sein de l'Eco-Quartier.

La mission complémentaire n°3 concerne la mise en place de la signalétique et du mobilier de l'école.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de signer pour cette mission complémentaire n°3

DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'équilibrer les écritures d'ordre au sein du budget par la décision modificative suivante sans ajout de crédit :

Recettes d'investissement :

Chapitre 040 : + 44€

Chapitre 16 : - 44€

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

REGLEMNET GARDERIE PERISCOLAIRE

Le règlement de la garderie périscolaire a été travaillé par la commission enfance et jeunesse, et des parents d'élèves. Il a été décidé de mettre en place un système de tranche horaire à la place du système horaire actuel. Il sera distribué aux parents avant la fin de l'année scolaire. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'abaisser le coût de la garderie à 1€ par tranche horaire. Les tickets de l'année précédente seront remboursés aux parents.

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil municipal décide à l'unanimité d'organiser un feu d'artifice à l'occasion de la 40^{ème} fête de la batteuse le 1^{er} septembre
- Jérémy CLOYE et Christian FAYOLLE sont désignés pour représenter le conseil municipal au sein du conseil d'administration de la MJ
- Jérémy CLOYE est désigné représentant du Conseil municipal au comité de la batteuse.

Philippe GARNIER
Maire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h00.
Le prochain conseil municipal aura lieu le 24 juillet à 20h30.

